

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### LE FONDS D'HERITAGE POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE EN AFRIQUE ANNONCE SON APPEL A PROPOSITIONS DE PROJETS POUR 2020!!!

Accra, Le 11 Mars 2020

L'Africa Transitional Justice Legacy Fund (ATJLF) – *Le Fonds d'héritage pour la justice transitionnelle en Afrique* est heureux d'annoncer son deuxième appel à propositions de projets. Les organisations de la société civile, les groupes communautaires et les réseaux d'organisations travaillant sur la justice transitionnelle et les questions relatives aux droits de l'homme en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée, au Libéria, au Mali, dans le nord-est du Nigéria et en Sierra Leone sont invités à soumettre des propositions de projets.

L'ATJLF fournira un soutien financier pour permettre aux organisations de mettre en œuvre des interventions transformatrices et pouvant générer un impact important dans les processus de justice transitionnelle en Afrique. L'objectif du Fonds est d'aider à reconstruire les communautés et à (re) activer la capacité d'action des survivants en Afrique de l'Ouest.

Le Fonds acceptera les propositions de projets qui visent à régler les problèmes dans le cadre des grands thèmes suivants. Les propositions peuvent recouper les trois thèmes et pas nécessairement un seul:

- Vérité, Justice et Reddition de comptes
- Réparations
- Réforme institutionnelle et environnement favorable

Les propositions devraient contenir des idées novatrices qui visent à promouvoir des projets de transformation et centrés sur la communauté qui amplifient le rôle des survivants et des victimes dans les processus de justice transitionnelle en Afrique de l'Ouest. Les initiatives proposées devraient être orientées vers la reconstruction des communautés, l'autonomisation des citoyens et la transformation des sociétés en situation de conflits ou qui émergent des conflits et des dictatures.

L'ATJLF examinera les propositions de projet du **mercredi 11 mars 2020 au dimanche 26 avril 2020**. Les propositions reçues après le 26 avril 2020 ne seront pas examinées dans ce cycle. Les décisions de ce cycle seront prises par le Comité consultatif de l'ATJLF en mai/juin 2020.

## COMMENT POSTULER?

Pour postuler, veuillez remplir le formulaire de candidature en ligne ou télécharger et remplir les formulaires sur notre site web ici [www.atjlf.org/grants/](http://www.atjlf.org/grants/) . Nous conseillons aux candidats de lire attentivement les lignes directrices avant de remplir leur demande.

Veuillez remplir le formulaire de demande, ainsi que le modèle de budget et le formulaire d'évaluation financière, et les envoyer par courrier électronique à [grantapplications@atjlf.org](mailto:grantapplications@atjlf.org). Les demandes peuvent être soumises en anglais (pays anglophones) ou en français (pays francophones).

Pour plus d'informations sur l'appel, veuillez consulter notre site web [www.atjlf.org/grants/](http://www.atjlf.org/grants/)

## TAILLE DES SUBVENTIONS:

L'ATJLF octroiera trois (3) catégories de subventions. Veuillez lire les lignes directrices de la demande pour plus de détails sur les montants et les plafonds de financement pour chaque catégorie de subventions.

## POUR LE REDACTEUR EN CHEF

Pour de plus amples informations et des demandes de subventions, veuillez contacter Makmid Kamara, directeur de l'ATJLF, via [mkamara@atjf.ideg.org](mailto:mkamara@atjf.ideg.org) ou [grantapplications@atjlf.org](mailto:grantapplications@atjlf.org).